



La Directrice du Service Départemental,
Conseillère Technique de l'IA-DASEN du
Département de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants d'EPS
S/c Madame, Monsieur le chef d'établissement

N/Réf. : 2022/2023 N°162

Objet : **ATHLETISME CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL ATHLETISME**
Mercredi 14 juin 2023 - DEMANDE D'ENGAGEMENTS

Cher(e)s collègues,

Veillez inscrire [sur OPUSS avant le 9 juin 2023, 14h](#), vos élèves pour le Championnat Bi-Départemental (Savoie-Haute Savoie) d'Athlétisme Collèges Benjamin(e)s et Minimes-Cadettes qui se déroulera le :

Mercredi 14 juin 2023

Lieu : Stade Forestier - AIX LES BAINS

Accueil : 11 h30 - 12 h15

Début des compétitions : 12h30

La brochure Athlétisme 2023 est consultable sur le site www.unss73.org, dans la rubrique "Activités".

REGLEMENT :

- **INDIVIDUELS BENJAMINS MINIMES CADET(TE)S :**

3 (4 maximum) épreuves par athlète dans le respect de 1 course, 1 saut et 1 lancer.
1000m ouvert à tous.

- **CADET(TE)S :** application de la table de cotation « Cadet(te)s » pour les athlètes de cette catégorie, mais elles/ils lanceront les engins de la catégorie Minimes (facilité de gestion).

Possibilité de créer les équipes après la rencontre (renseignement n°équipe sur Opuss facultatif)

- **EQUIPES MIXTES :** catégorie BFG ou MFG

6 athlètes maximum dont au moins 2 athlètes de chaque sexe par équipe.

Pour toute information, reportez-vous à la brochure Athlétisme en ligne.

Un cadet ou une cadette maximum par équipe en Minimes.

Le dossardage sera fait à l'issue des engagements et sera envoyé dans vos établissements.

Chaque concurrent devra avoir son numéro inscrit sur le dos de sa main pour s'inscrire sur les épreuves.



ATTENTION : PROCÉDURES D'INSCRIPTION :

- **Inscription de vos élèves :** inscrivez de manière nominative vos élèves (en numérotant vos équipes – facultatif).

Le choix des épreuves se fera sur place. MERCI de bien faire noter le BON numéro sur le dos de la main de chaque élève (le dossardage sera fait à l'issue des engagements et sera envoyé dans vos établissements).

Rappel : si vous souhaitez constituer des équipes, dans chaque équipe, 3 élèves maximum par épreuve & 3 épreuves par élève (une 4^{ème} épreuve pourra être effectuée si le nombre d'élèves inscrits n'est pas trop important) : **1 course - 1 saut - 1 lancer + relais.**

Un classement par équipe pourrait être fait à posteriori.

- **Inscription de vos Jeunes Juges :** sur l'épreuve sur laquelle il est le plus à même d'officier. Les Jeunes Officiels devront se présenter à la tour de chronométrage à 12 h pour la répartition sur les épreuves.

ATTENTION : pour l'inscription sur Opuss, vous devrez au préalable, valider vos élèves en JJ de niveau District (en passant par le carré vert de droite « Mes Licenciés » puis « certifier un licencié »).

- **Inscription des jurys adultes :** inscrivez-vous de manière nominative avec le choix des épreuves que vous souhaitez juger. Afin de pouvoir continuer à proposer un maximum d'épreuves, nous devons tous nous mobiliser pour que la compétition puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

ATTENTION : des Jeunes Juges seront sur les épreuves avec vous, merci de pouvoir les évaluer sur les documents JJ qui seront avec vos pochettes de jury d'épreuves.

RV à 11h30 au secrétariat pour un repas adulte partagé,
puis à 12h pour le briefing par les responsables et affectation des J.O.

Bonne réception,

Sophie CREUX

